

CAS AFRIC INDUSTRIES



Présentation de l'entreprise

Dénomination sociale	:	Afric Industries SA ;
Siège social	:	Zone industrielle, Route de Tétouan, Lot 107, Tanger ;
Forme juridique	:	Société Anonyme ;
Date de constitution	:	17 décembre 1980 ;
Capital social	:	14 575 000 MAD ;
Activités	:	- L'élaboration, la production et la commercialisation de produits abrasifs (feuilles, rouleaux, disques, bobines ...) ; - La fabrication et la commercialisation de bandes et rubans adhésifs et autoadhésifs sur tous supports (films, plastiques, papiers, ...) - La fabrication, l'assemblage, le vitrage, l'installation et la commercialisation de tous types de menuiseries en aluminium.

Dossier N°1 : Organisation de l'approvisionnement et de la production

Document 1.1 : Politique d'approvisionnement

Les matières premières achetées par Afric Industries regroupent essentiellement les éléments suivants :

- Les papiers supports pour la fabrication des produits abrasifs (*) (matière première principalement importée) ;
- Les grains abrasifs (matière première principalement importée) ;
- La résine servant à la fabrication de la colle utilisée comme liant entre les grains abrasifs et les papiers de support (achetée principalement localement) ;

Les approvisionnements de la société sont opérés par le service achats et vente sous la supervision et suite à l'approbation du Directeur Général et sont enclenchés après examen de la situation des stocks.

Pour l'activité des papiers abrasifs, les approvisionnements sont réalisés en fonction des consommations moyennes historiques, des stocks disponibles, des commandes en cours, des délais de livraison offerts par les fournisseurs et du stock minimum à conserver. (...)

Le Directeur Général peut, par ailleurs, constituer des stocks de matières premières en anticipation d'une éventuelle hausse des prix de certaines matières premières à l'international.

(*) Abrasifs : Utilisés pour le frottement du bois, des murs, des tôles etc...

Document 1.2 : Processus de production de papiers abrasifs

La production du papier abrasif s'opère selon le processus de fabrication suivant :

Le papier est revêtu en colles spécialement destinées à faire adhérer les grains abrasifs. Le support enduit de colle est ensuite saupoudré de grains abrasifs d'origine minérale ou synthétique puis introduit dans un dispositif de séchage.

A la sortie du dit dispositif, l'ensemble fait l'objet d'une seconde enduction de colle avant d'être stocké sous forme de bobines de papiers abrasifs prêtes à la découpe et au conditionnement (bobines jumbo).

Les papiers abrasifs stockés sous forme de bobines jumbo sont découpées en rouleaux, en feuilles, en disques ou en bandes, puis conditionnés selon la charte graphique des marques suivantes : Mangouste, Tanjah et Tingis (marques destinées au marché marocain). La Société exporte, par ailleurs, le papier abrasif sous forme de bobines Jumbo sous la marque « Dark ».

Source de tous les documents : www.cdvm.gov.ma



<i>N°</i>	<i>Questions</i>	<i>Bacème</i>
1	Relever dans le doc1.1, les sources d'approvisionnement en matières et fournitures.	1 pt
2	Rappeler deux critères de sélection des fournisseurs.	1 pt
3	Dégager du doc1.1, trois facteurs déterminant l'approvisionnement chez Afric Industries.	1,5 pt
4	Préciser la raison pour laquelle Afric Industries constitue des stocks de matières premières.	0,5 pt
5	Schématiser le processus de production de papiers abrasifs.	1 pt
6	a) Identifier le mode de production de papiers abrasifs selon les contraintes commerciales ; justifier votre réponse. b) Citer un avantage et une limite de ce mode de production.	1 pt
		1 pt

Dossier N°2 : Mercatique

Document 2.1 : Politique de produit

Afric Industries SA dispose d'une gamme de papiers abrasifs diversifiée, ciblant plusieurs domaines d'application incluant le ponçage (*) de bois, de peinture, de carrosseries, de murs et du cuir.

La société détient trois marques déposées de papiers abrasifs :

- La marque « Mangouste », produit d'attrait destiné au marché local et bénéficiant d'une grande notoriété auprès des utilisateurs finaux ;
- La marque « Tanjah », produit destiné au marché local. Le chiffre d'affaires relatif à cette marque demeure relativement limité comparativement au produits « Mangouste » ;
- La marque « Tingis ».

La société commercialise par ailleurs la marque « Dark » destinée au marché de l'export sous forme de bobines.

(*) Ponçage : grattage, frottage, polissage.

Document 2.2 : Politique de prix

La société adopte une politique de prix transparente et cohérente s'appuyant sur les paramètres suivants :

- Une maîtrise de la structure des coûts à travers un suivi de gestion rigoureux ;
- Une veille permanente sur les tendances affichées par les marchés des matières premières ;
- Une politique promotionnelle calibrée selon la consistance de la demande et les conditions de règlement des clients ;
- Une connaissance probante des prix pratiqués sur le marché ;
- Une analyse systématique de la capacité de la demande à absorber les changements tarifaires.

Document 2.3 : Politique de distribution

La société réalise, sur la période 2008-2010, la totalité de son chiffre d'affaires relatif à l'activité de papiers abrasifs auprès de distributeurs régionaux, distribuant principalement des produits de droguerie.

Les distributeurs susmentionnés constituent la clientèle directe de la société et écoulent les produits achetés d'Afric Industries SA auprès de grossistes de moyennes et petites tailles (semi-grossistes), ainsi qu'auprès des drogueries.

Source de tous les documents : www.cdvm.gov.ma

<i>N°</i>	<i>Questions</i>	<i>Bacème</i>
1	Classer le marché ciblé par Afric Industries selon : <ul style="list-style-type: none"> • La nature du produit commercialisé; • L'étendue géographique. 	1 pt

2	a) Expliquer : gamme de produits ; b) Montrer l'intérêt commercial d'une gamme diversifiée.	0,5 pt 1 pt
3	Relever dans le doc 2.2, deux déterminants de la fixation du prix chez Afric Industries.	1 pt
4	Rappeler deux objectifs de la politique de promotion des ventes.	1 pt
5	a) Schématiser le canal de distribution de papiers abrasifs ; b) Nommer ce canal de distribution.	1 pt 0,5 pt
6	a) Identifier la politique de distribution adoptée par Afric Industries ; justifier. b) Indiquer un avantage et une limite de cette politique de distribution.	1 pt 1 pt

Dossier N°3 :La fonction Financière

Document 3.1 : Performance d'Afric Industries

Le résultat net 2012 a connu une progression de 6,5 % se chiffrant ainsi à 6,59 millions DH. De même, la marge nette s'est améliorée de 1,7% passant de 15,6 à 17,3% au titre de l'exercice 2012. Le Groupe a par ailleurs amélioré sa rentabilité opérationnelle, en atteignant un résultat d'exploitation de l'ordre de 7,13 millions DH contre 7,04 millions l'année précédente.

Source : Aujourd'hui le Maroc N° : 2879 Le 04/03/2013

Document 3.2 : Politique de développement industriel

Dans le cadre de sa politique de développement, **la société exécute un programme d'investissement visant à consolider son expertise dans le marché des papiers abrasifs**, via le renouvellement et la modernisation des installations y afférentes, et à développer son nouveau segment « Menuiserie Aluminium ».

Les investissements en actifs corporels réalisés durant la période 2008-2010 s'élèvent à 4,1 M MAD (*), dont une enveloppe de 2,9 MMAD concernant les acquisitions de matériels et outillages.

(*) MMAD : Million Dirham Marocain.

Document 3.3 : Bilan condensé d'Afric Industries en KDH au 31 /12/ 2010

Actif	Montant (en KDH)*	Passif	Montant (en KDH)
Actif immobilisé	22 907	Capitaux propres Dettes de financement	43 913 -
Actif circulant hors trésorerie	25 140	Passif circulant hors trésorerie	7 914
Trésorerie – actif	3 780	Trésorerie – passif	-
Total actif	51 827	Total passif	51 827

(*) KDH (Kilo DH) = 1000 DH

Source des documents (3.3, 3.5 et 3.6) : www.cdvm.gov.ma.

Questions	Barème
Classer l'investissement réalisé par Afric Industries : * Selon la nature ; * Selon l'objectif.	1 pt
Proposer deux moyens de financement de l'investissement réalisé par Afric Industries.	1 pt
a) Calculer pour Afric Industries en 2010 : * Le fonds de roulement ; * Le besoin en fonds de roulement. b) Interpréter les résultats obtenus. C) Commenter la phrase en gras soulignés dans le document 3.2	1 pt 1 pt 1 pt